Faire circuler :

Init.

☐ Service ☐

☐ Ventes ☐

☐ Pièces ☐

EVINRUDE Johnson BRP

CAMPAGNE SÉCURITAIRE

HORS-BORD

Bulletin de GARANTIE

⚠ AVERTISSEMENT: Aviser tous les clients concernés et soumettre toutes les unités touchées aux opérations décrites dans ce bulletin.

Date : Août 2004

N° 2004-03(W) **Rev. 1**

MODÈLES : Moteurs 4 temps *Johnson*® de 200 et 225 cv

SUJET : Remplacement du module de commande du moteur (ECM)

REMPLACEMENT ET ANNULATION

Ce bulletin a été REMPLACÉ ET ANNULÉ - bien vouloir se reporter au Bulletin de garantie 2005-08(W).

Les demandes de paiement au titre de la garantie liées au Bulletin de garantie 2004-03(W) DOIVENT être présentées d'ici le 31 décembre 2005 pour donner lieu à paiement. La campagne décrite dans ce bulletin a été remplacée et annulée.

MODÈLES CONCERNÉS

Chers concessionnaires *Evinrude*®*/Johnson*,

Cette correspondance a pour objet d'informer les concessionnaires *Evinrude* et *Johnson* d'un remplacement obligatoire du module de commande du moteur (ECM).

Identifier le modèle et le numéro de série avant d'effectuer toute réparation.

Année de modèle	Modèles	Numéro de série
2004 (SR)	200/225 cv	TOUS
2005 (SO)	200 cv	TOUS jusqu'à 30025075
	225 cv	TOUS jusqu'à 31025089

IMPORTANT : NE PAS vendre, livrer ni utiliser des modèles concernés avant d'avoir effectué la réparation décrite dans ce bulletin.

PROBLÈME

Dans certaines conditions d'utilisation, une rotation momentanée en sens inverse du vilebrequin peut entraîner la rupture de l'ensemble collecteur, ayant pour résultat le détachement brusque du capot moteur ou une explosion, tous les deux pouvant causer des blessures graves.

IMPORTANT : La réparation décrite dans ce bulletin DOIT être effectuée par un concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* et un technicien qualifié *Evinrude/Johnson*.

CLIENT

BRP US Inc. enverra à tous les propriétaires enregistrés une lettre leur demandant de renvoyer leur moteur hors-bord à un concessionnaire agréé *Evinrude* ou *Johnson* pour qu'il exécute une inspection et un remplacement du module de commande du moteur. Il s'agit d'une mesure de sécurité.

INSPECTION

Déposer le capot moteur et examiner le module de commande du moteur. Les modules de commande remplacés peuvent être identifiés par le numéro de référence ECM suivant : **33920-93J31**. Si ce numéro de référence apparaît sur le module de commande du moteur à l'endroit illustré, aucun remplacement n'est nécessaire.

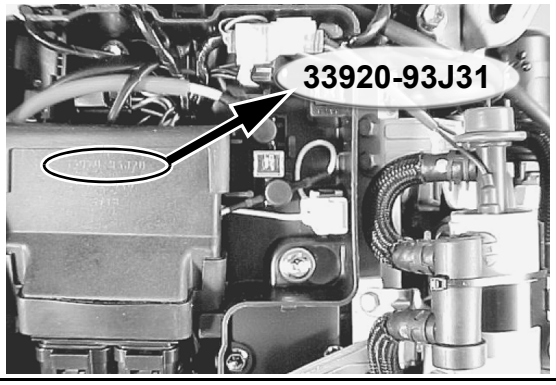

Numéro de référence ECM corrigé 003103

Imprimé aux États-Unis
© 2004 BRP US Inc. Tous droits réservés.
TM et ® indiquent des marques de commerce ou déposées de Bombardier Recreational Products Inc. ou de ses filiales.

IMPORTANT : Seuls les modèles dans la plage de numéros de série requièrent le remplacement du module de commande du moteur. Il est nécessaire d'identifier soigneusement les modèles pour vérifier qu'ils tombent dans la plage de numéros de série avant de procéder à ce remplacement.

COMMANDE DE PIÈCES

SEULS les concessionnaires agréés peuvent commander des pièces.

Remplacer le module de commande du moteur par le nouveau module comme indiqué dans ce bulletin. Le module de commande du moteur est la seule pièce à remplacer.

Pour commander le nouveau module de commande du moteur, télécopier la commande au 847-689-7235.

Le formulaire de TÉLÉCOPIE de commande **DOIT** indiquer ce qui suit :

- Bulletin numéro — 2004-03(W)
- Date de commande
- Nom et code du concessionnaire
- Numéro de téléphone du concessionnaire
- Numéro de référence de la pièce demandée
- Modèle et numéro de série de chaque moteur pour lequel des pièces sont nécessaires

Bien vouloir ÉCRIRE ou TAPER lisiblement la commande sur une feuille à en-tête ou un imprimé de concessionnaire pour accélérer le traitement de la commande.

Pièces nécessaires		
Remplacement du module de commande du moteur (ECM)	**N° réf.**	**QTÉ**
TOUS modèles 4 temps 200 / 225 cv	5036540	1

Les pièces seront expédiées en port payé.

REMPLACEMENT

⚠ AVERTISSEMENT ⚠

Après la réparation du moteur hors-bord, vérifier les connexions. L'absence d'un contrôle des connexions risque de laisser un problème passer inaperçu, ce qui peut entraîner des conditions d'utilisation dangereuses.

Pose

IMPORTANT : Se reporter au manuel d'entretien *Johnson*, n° réf. 5005663, et poser le nouveau module de commande du moteur dans la même position que celui d'origine.

RESPONSABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE

Tous les concessionnaires, en tant que membres d'une chaîne de distribution **ONT POUR RESPONSABILITÉ D'AVISER LE CLIENT** de tout problème lié à la sécurité et de prendre les mesures correctrices appropriées.

Prière de contacter tous les clients ayant acheté ces moteurs hors-bord et leur demander de les renvoyer pour révision. Seuls les modèles dans les plages de numéros de série indiquées sont concernés.

Un formulaire de demande de paiement au titre de la garantie **DOIT** être rempli et envoyé, accompagné de la pièce suivante :

1) Module de commande du moteur d'origine

La demande de paiement dûment remplie doit être retournée en même temps que le module de commande du moteur d'origine pour que le compte du concessionnaire soit crédité au titre de la garantie et pour garantir la tenue des dossiers permettant d'informer la gendarmerie maritime des États-Unis du déroulement du programme.

Remplir un formulaire standard de demande de paiement au titre de la garantie en utilisant les informations qui suivent :

- Code forfaitaire – **EC01**
- Numéro de pièce défaillante – **9999953**

Allocation forfaitaire de main-d'œuvre :

- Remplacement – **0,5 heure**

La main-d'œuvre sera payée conformément aux tarifs établis au titre de la garantie et indiqués dans la base de données de garanties pour concessionnaires mise à jour.

IMPORTANT : Si le module de commande du moteur a déjà été remplacé, BRP ne paiera **PAS** l'inspection.

Le compte des concessionnaires ne sera crédité des frais de main-d'œuvre et de 10 dollars US pour couvrir les frais de transport et de manutention que lorsque le formulaire de demande d'allocation au titre de la garantie et la pièce demandée ont été retournés. L'adresse de retour correcte est :

Concessionnaires américains

BRP US Inc.
Evinrude/Johnson Dealer Support Services
300 Seahorse Drive/Dock 5
Waukegan, IL 60085 U.S.A.

Concessionnaires canadiens

Bombardier Recreational Products Inc.
Attn: Service Department
1789 Stenson Boulevard
Peterborough, ON Canada K9J7B6

Pour plus de détails, les concessionnaires peuvent appeler le 1-800-888-4662.

Bombardier Produits Récréatifs

BRP US Inc.
250 Sea Horse Drive
Waukegan, IL 60085 U.S.A.
Téléphone (262) 884-5000
Télécopie (847) 689-6087
www.brp.com

AVIS DE RAPPEL POUR RAISONS DE SÉCURITÉ

le 24 août 2004

SUJET : Moteurs hors-bord *Johnson*® 4 temps de 200 et 225 cv fabriqués en 2004 et 2005

Cher concessionnaire/constructeur de bateaux,

Cet avis vous est communiqué conformément à la législation et à la réglementation applicables.

Quelle est la raison pour laquelle vous recevez cet avis ?
BRP US Inc. aux États-Unis et Bombardier Recreational Products Inc. au Canada (collectivement « BRP ») procèdent actuellement à un rappel volontaire pour raisons de sécurité de modèles 2004 et 2005 de moteurs hors-bord 4 temps *Johnson*.

Quel est le problème ?
Dans certaines conditions d'utilisation, une rotation momentanée en sens inverse du vilebrequin peut entraîner la rupture de l'ensemble collecteur, ayant pour résultat le détachement brusque du capot moteur ou une explosion, tous les deux pouvant causer des blessures graves. Un module de commande du moteur (ECM) de rechange est nécessaire pour corriger ce problème.

Que devez-vous faire ?
1. **NE PAS** vendre ou livrer ni utiliser l'un quelconque des modèles concernés en stock tant que la réparation décrite dans le Bulletin de garantie 2004-03(W) n'a pas été effectuée.

2. Nous vous demandons de contacter personnellement tous les propriétaires auxquels vous avez vendu l'un des moteurs hors-bord concernés ; vous devez leur demander de cesser immédiatement d'utiliser le moteur et de prendre rendez-vous avec un concessionnaire agréé *Evinrude*/*Johnson* pour qu'il remplace gratuitement le module de commande du moteur (ECM).

3. Localisez le(s) moteur(s) hors-bord et remplacez le module de commande du moteur comme indiqué dans le Bulletin de garantie (campagne de sécurité) 2004-03(W).

4. Les concessionnaires agréés doivent transmettre rapidement toute demande de paiement au titre de la garantie accompagnée du module de commande du moteur retiré lors de la réparation pour faire créditer leur compte.

Pour plus de détails, les concessionnaires et constructeurs de bateaux peuvent appeler le 1-800-888-4662. Des informations seront également données sur le site Web *DealerPort*™ (www.dealerport.com). Les clients peuvent appeler le 1-847-689-7090 pour plus de détails.

Que fera BRP ?
En conséquence, BRP fait actuellement parvenir par courrier cet AVIS DE RAPPEL POUR RAISONS DE SÉCURITÉ à tous les concessionnaires et constructeurs de bateaux. En outre, BRP enverra également à tous les propriétaires enregistrés connus un AVIS DE RAPPEL POUR RAISONS DE SÉCURITÉ leur demandant instamment de contacter leur concessionnaire agréé pour programmer la réparation. Cet avis sera également donné sur le site Web *DealerPort* (www.dealerport.com)

BRP procède actuellement à ce rappel et offre ses conseils aux personnes et sociétés qui ont acheté les moteurs hors-bord concernés auprès de BRP, en collaboration avec la gendarmerie maritime des États-Unis et Transport Canada.

Cet avis concerne tous les propriétaires actuels des moteurs hors-bord concernés.

BRP s’enorgueillit de préserver et de rehausser la réputation exemplaire de ses produits, d’entretenir les meilleurs rapports avec vous et de mériter votre confiance à l’avenir. Veuillez nous excuser de tout dérangement que ceci peut vous causer, ainsi qu’à vos clients.

BRP US Inc.
Evinrude/Johnson Dealer Support Services
1-800-888-4662

Bombardier Produits Récréatifs

BRP US Inc.
250 Sea Horse Drive
Waukegan, IL 60085 U.S.A.
Téléphone (262) 884-5000
Télécopie (847) 689-6087
www.brp.com

AVIS DE RAPPEL POUR RAISONS DE SÉCURITÉ

le 24 août 2004

SUJET : Moteurs hors-bord *Johnson*® 4 temps de 200 et 225 cv fabriqués en 2004 et 2005

Cher propriétaire enregistré de moteur *Johnson*,

Nous vous avons fait parvenir cet avis parce que vous avez récemment fait l'acquisition d'un moteur hors-bord *Johnson* qui est concerné par ce rappel.

Quelle est la raison pour laquelle vous recevez cet avis ?
BRP US Inc. aux États-Unis et Bombardier Recreational Products Inc. au Canada (collectivement « BRP ») procèdent actuellement à un rappel volontaire pour raisons de sécurité de modèles 2004 et 2005 de moteurs hors-bord *Johnson*. Nos archives indiquent que vous possédez un tel produit fabriqué par BRP.

Quel est le problème ?
Dans certaines conditions d'utilisation, une rotation momentanée en sens inverse du vilebrequin peut entraîner la rupture de l'ensemble collecteur, ayant pour résultat le détachement brusque du capot moteur ou une explosion, tous les deux pouvant causer des blessures graves. Un module de commande du moteur (ECM) de rechange est nécessaire pour corriger ce problème.

Que devez-vous faire ?
Appelez un concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* et prenez rendez-vous pour faire examiner le module de commande du moteur et, si nécessaire, le faire remplacer. Ces opérations seront effectuées gratuitement, pièces et main-d'œuvre. Les frais de transport du bateau chez le concessionnaire et les frais connexes de remorquage sont à la charge des propriétaires. **Pour votre sécurité, veuillez ne pas faire démarrer ni utiliser ce produit tant qu'un concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* n'a pas effectué cette réparation**.

Que devez-vous faire si vous estimez que cet avis est erroné ?
Cet avis vous a été envoyé en tenant compte des informations les plus récentes dont nous disposons. Votre ou vos moteurs hors-bord *Johnson* **doivent** subir ce remplacement du module de commande du moteur. Si vous ne possédez plus de moteur hors-bord *Johnson*, veuillez remplir et nous retourner la carte-réponse pré-affranchie ci-joint afin que nous puissions mettre nos archives à jour et contacter le propriétaire actuel à propos de cet important rappel.

Avez-vous besoin d'aide pour localiser un concessionnaire agréé ?
Pour contacter le concessionnaire agréé *Evinrude/Johnson* le plus proche, veuillez nous rendre visite à www.evinrude.com, www.johnson.com, ou nous contacter par téléphone au 847-689-7090.

Cet avis concerne tous les propriétaires actuels des moteurs hors-bord *Johnson* concernés. Par conséquent, si vous avez vendu votre moteur hors-bord, veuillez aviser l'acheteur du présent rappel.

Veuillez nous excuser de tout dérangement que ce rappel peut vous causer.

BRP US Inc.